

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Vézénobres

Projet : L'opération consiste à réaliser des travaux de protection de berges du ruisseau du Frayssé en aval de l'ouvrage hydraulique de traversée sous le chemin du stade afin de protéger les berges de l'érosion, les réseaux d'eaux usées et stabiliser la fosse de dissipation sur la commune de Vézénobres.

Pétitionnaire : Mairie de Vézénobres, Place de la Mairie, 30360 Vézénobres

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à Mme Ophélie BRUJAS, tél : 04 66 83 88 58; Mél : dgs.vezenobres@vezenobres.fr

Une enquête publique concernant le dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 211-7 du code de l'environnement sur la commune de Vézénobres est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 07 mars 2018 aux dates suivantes : du 16 avril 2018 au 04 mai 2018, pendant 19 jours. Le dossier complet d'enquête accompagné du dossier d'enquête publique, de la déclaration d'intérêt général, du document d'incidences, de l'avis de l'agence régionale de santé et comportant les pièces du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau ainsi que la délibération du conseil municipal de la commune de Vézénobres et le registre d'enquête sont déposés pendant **19** jours consécutifs, du 16 avril 2018 au 04 mai 2018 inclus, en mairie de Vézénobres afin d'être tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête. M. Bernard DALVERNY, (officier supérieur de la Gendarmerie Nationale, en retraite), a été désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes en qualité de commissaire enquêteur. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des lieux des permanences concernées ainsi que sur le site internet dédié : en mairie de mairie de Vézénobres (Hôtel de Ville, Place de la Mairie 30360 Vézénobres, Tel : 04 66 83 51 26, heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi : de 08h30 à 12h00 et de 12h30 à 17h00, le mercredi : de 08h30 à 12h00, le vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00), <http://www.vezenobres.fr>, onglet " Enquête publique "

Le commissaire enquêteur reçoit en personne, les observations du public aux permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :

Date des permanences	Heures des permanences	Lieux des permanences
lundi 16 avril 2018	de 09h00 à 12h00	Hôtel de ville de Vézénobres
jeudi 26 avril 2018	de 14h00 à 17h00	Hôtel de ville de Vézénobres
vendredi 04 mai 2018	de 13h00 à 16h00	Hôtel de ville de Vézénobres

Durant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet sur les lieux de permanence ainsi que par écrit au commissaire-enquêteur en mairie de Vézénobres, désignée siège de l'enquête et sur l'adresse : enquetepubliquerusseaufraysse@gmail.com. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont mis à la disposition du public en mairie de Vézénobres, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 89, rue Weber à Nîmes ainsi que sur le site internet : www.gard.gouv.fr pendant une durée de un an après la clôture de l'enquête. La décision de déclarer les travaux d'intérêt général ou portant opposition à déclaration au titre du code l'environnement pouvant être adoptée au terme de cette enquête publique sera prise par le préfet du département du Gard.